

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 21 (1959)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Après une démonstration

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Une foule paysanne s'était rassemblée jeudi 10 septembre, au domaine des Mottes, à Corcelles près Payerne.

Neuf machines pour la récolte des pommes de terre étaient présentées. Toutes à récolte totale, toutes ensacheuses, d'un prix de 3400 à 8500 fr. On a pu comparer et juger, mais a-t-on pu faire un choix? Non. Parce que ce dont nos agriculteurs ont surtout besoin, de nos jours encore, c'est d'une machine dont l'avance soit peut-être un peu moins considérable, mais le prix plus en rapport avec les possibilités de la masse, et la rentabilité assurée. Or combien sont-ils ceux pour qui ces conditions se trouvent remplies?

Parce que, aussi et surtout, que demandons-nous à une machine? De remplacer de la main-d'œuvre. Il faut pour cela qu'elle puisse le faire dans toutes les conditions. Combien sont-ils en Suisse ceux qui ne cultivent la pomme de terre que dans des terrains pareils à celui de la démonstration? N'arrive-t-il pas non plus qu'il fasse un temps différent certains automnes?

On a pu vérifier l'aptitude de ces machines dans un terrain quelque peu motteux, mais on ne sait rien de leur comportement sur les côtes, ni dans les champs mouillés, ni des dégâts et des blessures occasionnées aux tubercules par les nombreuses pierres se brassant avec la récolte dans les tambours. Il est aussi assez malaisé de se rendre compte de l'usure de la machine.

La démonstration aurait été plus convaincante et plus instructive si le lieu de l'essai avait été mieux choisi. Mais nous manquons en Suisse d'emplacements pour de telles manifestations, et c'est dommage. Comme est aussi regrettable

la tendance des constructeurs à s'intéresser en premier ressort aux grandes machines compliquées et coûteuses, alors qu'il y aurait tant à faire dans le domaine de la mécanisation de la petite et moyenne exploitation. Etant bien entendu que l'achat des machines en commun n'est pas un idéal en soi. Trop de difficultés, de chicanes et de mauvaises expériences en sont la preuve.

Une autre constatation faite dans les régions productrices de pommes de terre: avant la mécanisation de la récolte, on se contentait prudemment de plantations de 1, 2, voire 3 ha. Aujourd'hui, ces surfaces ont doublé, et même triplé. Cela va, car on a bénéficié d'une série de beaux automnes. Mais que vienne la pluie, comme en 1939, et qu'advient-il alors de la récolte, s'il m'est permis de poser la question? On désirerait plutôt qu'au lieu de vouloir toujours avancer davantage, on cherche tant soit peu à assurer cette avance, en adaptant le progrès mécanique à toutes les situations.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons remarqué là-bas une grande et magnifique ferme de 90 ou 100 ha, louée par la commune de Payerne à une société industrielle (la sucrerie d'Aarberg) et cultivée selon les directives d'un gérant. Je me permets de penser que ce terrain aurait pu aussi faire 6 domaines de 35 poses, soit 6 domaines tous rentables et faisant vivre heureuses et indépendantes 6 familles paysannes. Et ce n'est pas seulement qu'au domaine des Mottes, et c'est dommage, que la tendance actuelle soit exactement à l'inverse de cet idéal, car voilà bien là l'idéal: le paysan indépendant et libre sur sa terre.

G. Magnin, agriculteur à Chanéaz VD

---

**En inspectant vos véhicules, ne vous bornez pas à contrôler l'état des freins et des pneus, mais assurez-vous aussi qu'ils sont équipés des dispositifs éclairants et réfléchissants réglementaires (plaques réfléchissantes, feu arrière, éventuellement feu stop et lampe pour la plaque de police).**